

RÉPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIVITES PHARES REALISÉES
PAR LE MINISTÈRE
DE 2016 À 2021



De 2016 à ce jour, les activités phares ci-après ont été réalisées par le Ministère du Tourisme et de l'Environnement dans le cadre de sa feuille de route :

I. DANS LE DOMAINE DU TOURISME

- ✔ L'organisation en juillet 2017 des premières Assises Nationales du Tourisme, avec la première visite d'un Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme, **Mr Taleb RIFAI**;
- ✔ La célébration en février 2019, en présence du Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme Monsieur **Zurab POLOLIKASHVILI**, de la première édition de la Caravane de la Charte Africaine du Tourisme Durable et Responsable. Il s'agit d'un engagement de notre pays, de développer et de promouvoir un tourisme respectueux, qui tient compte des équilibres environnementaux;
- ✔ L'implantation des bureaux d'Informations Touristiques (BIT), dans les aéroports internationaux de Brazzaville et de Pointe-Noire ;
- ✔ L'aménagement en cours du site touristique des Cataractes du Djoué à Brazzaville;
- ✔ La construction du Gîte rural de Sossi dans le département du Niari;
- ✔ La création du Branding GreenCongo;
- ✔ La création de deux sites web promotionnels de la destination Green Congo;
- ✔ Le lancement du projet de création du visa touristique, avec l'appui de la Banque Mondiale;
- ✔ La production régulière des statistiques du tourisme;
- ✔ Le renforcement des capacités opérationnelles des agents de l'administration Nationale du Tourisme;
- ✔ La relance du Conseil Supérieur du Tourisme;
- ✔ La mise en place d'un système de classement des établissements de tourisme;
- ✔ La création de la Société Congolaise d'Ingénierie Touristique. Organe technique d'aménagement et de développement des sites touristiques;
- ✔ La création du Guichet Unique du Tourisme. Structure d'appui et d'accompagnement des investisseurs privés;
- ✔ La transformation de l'Office de Promotion de l'Industrie Touristique d'un EPA à un EPIC (Organe de promotion et de commercialisation de la destination Green-Congo) ;
- ✔ L'élaboration de la loi réglementant le secteur du Tourisme;
- ✔ L'élaboration de la loi portant répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales dans le domaine du Tourisme;
- ✔ L'édition et la diffusion de guides touristiques et de spots de promotion ;
- ✔ L'élaboration de la stratégie nationale et plan directeur de développement durable du tourisme
- ✔ L'élaboration du projet de décret portant approbation des statuts du guichet unique du tourisme (GUT) ;
- ✔ La mise en concession du Grand Hôtel de Dolisie en vue de la relance de ses activités



- ✔ L'élaboration du projet de décret portant approbation des statuts de l'Office de promotion de l'industrie touristique ;
- ✔ L'élaboration du projet de décret portant approbation des statuts de la société congolaise d'ingénierie touristique (SOCITOUR).
- ✔ L'élaboration du projet de texte portant réorganisation du Conseil Supérieur du Tourisme, validé pendant le Conseil Supérieur du Tourisme
- ✔ L'élaboration du projet de texte portant création, attributions et organisation du cadre de concertation des acteurs du tourisme, validé pendant le Conseil Supérieur du Tourisme ;
- ✔ La signature d'un protocole d'accord d'investissement sur le développement durable du tourisme dans le parc National de Nouabalé Ndoki avec la Société Congo Conservation Company (CCC), qui vient s'ajouter au projet d'expansion du tourisme dans le même parc suite aux financements de l'USAID ;
- ✔ La réalisation de concert avec le Ministère en charge de la recherche scientifique, des cartes touristiques de Brazzaville et de Pointe Noire

II. DANS LE DOMAINE DES LOISIRS

- ✔ L'élaboration avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), d'une politique nationale de développement durable et responsable des loisirs en République du Congo.

III. DANS LE DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- ✔ La création de trois Commissions dédiées au climat par les Chefs d'Etat et de Gouvernement à Marrakech en novembre 2016 en marge de la COP 22 ;
- ✔ L'annonce de la création d'un Fonds Bleu par Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat en marge de la COP 22 à Marrakech ;
- ✔ La signature en mars 2017 à Oyo en République du Congo par 10 pays du mémorandum portant création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ✔ L'organisation à Brazzaville en octobre 2017 de la Conférence des Ministres de l'Environnement et des Finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale et de la Communauté de l'Afrique de l'Est, sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- ✔ La publication en 2017 dans la revue « Nature » de la découverte des tourbières dans la Cuvette centrale du Bassin du Congo ;
- ✔ L'organisation en mars 2018 de la Troisième réunion des partenaires de l'initiative Mondiale sur les Tourbières suite à la découverte par une équipe de chercheurs de l'Université de LEEDS et de l'Université Marien NGOUABI des tourbières sur une superficie de 15 500 km² entre la République du Congo et la République Démocratique du Congo et qui séquestrent près de 30 milliards de tonnes de carbone ;
Cette réunion a abouti à la signature par l'Indonésie, la République du Congo et la République Démocratique du Congo de la déclaration de Brazzaville sur la gestion durable des tourbières ;
- ✔ La participation en novembre 2017 à la COP23 de Bonn ;
- ✔ L'élaboration de la stratégie nationale du développement durable 2016 - 2025



- ✔ L'organisation en avril 2018 du Premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour la Bassin du Congo ;
- ✔ La signature entre la Ministre du Tourisme et de l'Environnement et l'Agence Française de Développement de la Facilité Adapt'Action pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur la Climat en juin 2018 ;
- ✔ La participation en décembre 2018 à la COP 24 à Katowice où le plaidoyer pour un appui à l'effort de préservation des forêts du Bassin du Congo, deuxième poumon écologique de la planète, a été soutenu par la Ministre du Tourisme et de l'Environnement ;
- ✔ Le lancement en janvier 2019 du projet Congo Peat 2 avec l'appui de l'Université de Leeds, dans le cadre d'un approfondissement de connaissance sur les tourbières ;
- ✔ Le lancement en avril 2019 de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour la Bassin du Congo afin de doter les pays membres d'un pipeline des projets et d'un mécanisme de gouvernance ;
- ✔ La signature en septembre 2019, de la lettre d'intention avec l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale dans le cadre d'un engagement soutenu pour une gestion durable des écosystèmes forestiers dont les tourbières ;
- ✔ La signature du protocole de coopération entre la République du Congo et la République Française dans le domaine de l'environnement et du climat ;
- ✔ L'approbation par le Secrétariat du Fonds d'Adaptation en octobre 2019 de la Note Conceptuelle du Projet « Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo » qui a permis à notre pays de bénéficier d'un financement de 10 millions de dollars afin de permettre aux petits producteurs agricoles sur trois départements à savoir la Bouenza, la Sangha et la Likouala de mieux s'adapter aux changements climatiques et ainsi d'assurer la sécurité alimentaire ;
- ✔ La participation en décembre 2019 à la COP 25 à Madrid. Evénement parallèle sur la CCBC et l'étude de préfiguration du Fonds Bleu sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat ;
- ✔ L'élaboration d'une étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, principal outil financier de la CCBC dont le rapport d'initialisation a été adopté en septembre 2019, lors de la première réunion du Comité de Pilotage du Fonds Bleu ;
- ✔ La ratification du protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo
- ✔ La finalisation en cours de la Troisième Communication Nationale sur les changements climatiques ;
- ✔ La validation le 02 décembre 2020 par les Ministres des pays membres de la CCBC de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, principal outil financier de la CCBC. Un Sommet de Chefs d'Etat pour l'approbation du Plan d'Investissement et une conférence des bailleurs de Fonds pour la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre des projets retenus dans le plan d'Investissement sera organisé en 2021 ;
- ✔ Le lancement en octobre 2020 avec l'appui du PNUD de la révision de la Contribution Déterminée au niveau National de la République du Congo ;
- ✔ Le lancement en février 2021 du projet Biodev2030 dont l'objectif est d'enrayer l'érosion de la biodiversité en s'attaquant aux principaux moteurs de cette érosion ;
- ✔ L'organisation du 1er au 4 mars 2021 du 7ième Forum Régional Africain sur le Développement Durable. La République du Congo portera la voix de l'Afrique tout au long de l'année 2021 sur



les questions de Développement Durable, notamment la mise en œuvre du programme 2030 des Nations Unies.

IV. DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

- ✔ La systématisation du suivi et contrôle des Installations Classées, qui a abouti à la mise en demeure de certaines sociétés et à l'accélération du processus d'élaboration des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) liés à leurs activités ;
- ✔ La systématisation du contrôle des produits chimiques et des substances qui appauvrissent la couche d'Ozone ;
- ✔ La réalisation des inventaires complémentaires des transformateurs à huiles contaminées de PCB dans tous les départements du Congo, en vue de l'élimination des polychlorobiphényles (PCB) ;
- ✔ La célébration annuelle de la Journée Mondiale de l'Environnement;
- ✔ La révision de la loi n°003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'Environnement, pour tenir compte du nouveau contexte national et prendre en compte les nouvelles préoccupations en matière d'environnement au niveau mondial, notamment : les changements climatiques, le processus REDD+, le marché du carbone, l'accès aux ressources génétiques et le partage des bénéfices issus de leur exploitation ;
- ✔ L'initiative CAFI : participation à l'élaboration de la lettre d'intention avec l'Ambassade de France, à la signature des chefs d'Etat du Congo et de la France;
- ✔ L'exécution des projets ci-après :
 - ▶ Projet "Gestion écologiquement rationnelle de substances chimiques organiques de synthèse (PCB) et leur élimination (finale), en République du Congo" ;
 - ▶ Projet "Plan d'action national pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or (ou projet PAN)" ;
 - ▶ Agence Nationale pour le Développement de l'Information Environnementale (ADIE) pour la promotion de la coopération en matière de production, de développement, d'échange, de diffusion et d'usage des informations environnementales entre les membres des réseaux nationaux d'information environnementale (RNIE);
- ✔ La participation en Mai 2017, au segment de haut niveau, organisé par le secrétariat exécutif des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm relatifs aux produits chimiques et déchets dangereux, à Genève en Suisse;
- ✔ La participation en Décembre 2017 à la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-3) à Nairobi, au Kenya, sous le thème général «Vers une planète sans pollution».
- ✔ La participation en Janvier 2018 à la réunion régionale relative au Programme FEM-7 sur les Paysages Durables du Bassin du Congo, à Libreville au Gabon.
- ✔ La participation en Juin 2018 à la Cinquante quatrième Assemblée du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) à Da NANG au Vietnam.
- ✔ La participation en Mars 2018 à la troisième Réunion des Partenaires de l'Initiative Mondiale sur les Tourbières (IMT), à Brazzaville.
- ✔ La participation en Novembre 2018 à la Troisième conférence interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique, organisée à Libreville au Gabon, conjointement par L'ONU Environnement, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), et l'Etat Gabonais.
- ✔ La participation en Novembre 2018 à la Conférence de haut niveau sur l'économie bleue durable, à Nairobi au Kenya.



- ✔ La participation en Mars 2019 à la Quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE-4), à Nairobi au Kenya, sur le thème «Solutions innovantes pour les défis environnementaux, la consommation et la production durables».
- ✔ La ratification de la Convention de Minamata sur le Mercure (Loi N°11-2019 du 17 Mai 2019 autorisant la ratification de la convention de Minamata sur le Mercure). Dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention, il a exécuté les projets « Evaluation Initiale du mercure (MIA III) » et « Elaboration du plan d'action national pour l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or (PAN) » ;
- ✔ La signature en juillet 2019, dans le cadre la convention d'Abidjan sur la protection du milieu marin et des zones côtières, de quatre protocoles dont celui dit de Pointe-Noire sur la gestion intégrée des zones côtières ;
- ✔ L'adhésion du Congo à l'Accord Cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale (ASI) par loi n° 13-2019 de Mai 2019, dans l'atténuation des Changements Climatiques ;
- ✔ La ratification de l'amendement de Kigali dans le champ du protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'Ozone (Loi N°02-2020 du 11 Février 2020 sur la ratification de l'amendement de Kigali du protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'Ozone (SAO)) ;
- ✔ Le Congo a abrité du 12 au 14 Février 2020, la Troisième Conférence des Parties (COP 3) de la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets dangereux et sur le contrôle des mouvements transfrontières et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique ;
- ✔ La révision du 24 au 26 Novembre 2020 du Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) approuvé par le Gouvernement en 1996